

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 33- mi-février 2011



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 .88.66.66

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

En attente



LE MOT DU PRESIDENT

NON, NON ET NON, nous ne pouvons laisser dire que notre quartier et certains îlots sont A RASER !!!

Oui, certaines des façades ont besoin d'être rafraichies,

Oui, certains logements nécessitent des travaux de mise aux normes et d'amélioration du confort.

Mais ce n'était pas cela le PNRAQD ??? Le but fort louable de ce projet n'était-il pas l'amélioration de la qualité de vie et patrimonial de notre quartier ?

Il me semble que le détournement de l'objectif initial est flagrant. Quelle est la finalité de l'opération qu'envisage la Mairie ? L'école J-J Rousseau, (maternelle et primaire) si elle nécessite une remise aux normes n'a pas besoin, suivant nos informations, d'extension de classes.

Pourquoi espérer l'implanter dans un secteur, où il sera impossible de se rendre en voiture pour récupérer les enfants, impossible d'avoir un bus scolaire pour des sorties, et créer à nouveau un imbroglio de circulation dans ce secteur qui n'en a pas besoin.

Le site de la salle Bolte, rue Lulli, semblait pourtant parfaitement adapté et peu coûteux, car il appartient à la ville.

Monsieur le Maire, n'avez-vous pas conscience du problème Humain que vous soulevez ?

Plus de 90 foyers déracinés, spoliés de la valeur de leur patrimoine (nous savons tous que les estimations domaniales sont en dessous de la valeur du marché), contraints de modifier leur cadre de vie (stress de la procédure, déménagement, changement d'école, problème de transport pour rejoindre leur travail, et que dire des personnes âgées qui vivent là depuis toute leur vie etc.).

Monsieur le Maire, qu'est ce qui justifie les sommes colossales qui vont être investies dans ce projet sans intérêt pour la communauté.

La rue Courteline va devenir plus sûre; sens unique de circulation, trottoir plus large, zone 30.

Monsieur le Maire, écoutez la voix des habitants, premiers concernés par votre projet, pendant qu'il en est encore temps....

Laissez l'école J-J Rousseau à sa place, réaménagez-la pour le confort de nos enfants et des enseignants, Tout le monde reconnaîtra alors votre choix judicieux et votre gestion économe de ce projet.

- **PNRQAD : JOURNAL OFFICIEL DU 4 SEPTEMBRE 2010**

Voici quelques **informations complémentaires** au sujet du PNRQAD et **extraits** de l'Arrêté du 5 août 2010 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine relatif au programme national de requalification des quartiers anciens dégradés.

- Le PNRQAD, défini par la loi n°2009-323 du 25 mars 2009, vise à engager les actions nécessaires à une requalification globale de ces quartiers tout en **favorisant la mixité sociale**, en **recherchant un équilibre entre habitat et activités** et en **améliorant la performance énergétique** des bâtiments et en **préservant les qualités architecturales et patrimoniales**.
- Le projet de requalification urbaine et sociale doit permettre..... :
 - d'enrayer la concentration de l'habitat indigne ou des **logements vacants très dégradés**.....
 - de répondre aux **enjeux patrimoniaux** et de développement durable des quartiers en **mettant fin à la dégradation ou déqualification urbaine et architecturale des quartiers**....
- Si une opération est essentielle à la requalification globale du quartier mais se situe en dehors du périmètre, le directeur de l'Agence.....peut à titre exceptionnel **autoriser le financement d'une opération située à proximité immédiate du périmètre du quartier**....
- **L'amélioration de la gestion urbaine de proximité**. Le projet de requalification s'accompagne d'une démarche d'amélioration de la gestion urbaine de proximité formalisée par une **convention partenariale, concertée avec les habitants et les commerçants-artisans**, avec les engagements des divers partenaires (**associations de quartiers**, services sociaux, bailleurs, collectivités....). Celle-ci est établie sur la base d'un diagnostic spécifique. Cette convention de gestion urbaine de proximité doit être signée dans les 24 mois qui suivent la signature de la convention pluriannuelle.
- **La Concertation**. **L'association des habitants et des usagers des quartiers concernés à l'élaboration du projet de requalification est indispensable pour répondre à leurs aspirations**. Une concertation active repose :
 - **le partage du diagnostic préalable et l'élaboration concertée du projet ;**
 - **l'association des habitants et des usagers tout au long de la mise en œuvre du projet ;**
 - **l'évaluation des effets de ce dernier auprès des habitants et des usagers.**

- **La Cohérence du projet avec les questions relatives à la sauvegarde, la mise en valeur du patrimoine et la qualité architecturale.** Le projet de requalification doit veiller à intégrer et à être compatible avec la problématique propre au patrimoine..... Il doit également **veiller à intégrer la problématique de la qualité architecturale.**
- **La cohérence du projet avec la politique de la Ville.** En ce sens, il doit concourir à la stratégie globale développée dans ce cadre pour **améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier**.....
- Le projet de requalification peut également mettre en œuvre l'ensemble des actions suivantes :
 - **production de logements** dans un objectif de mixité sociale
 - **accompagnement des propriétaires** du parc privé dans la réalisation de leurs travaux de réhabilitation
 - **participation aux travaux d'aménagements et d'équipements de proximité**.....
 - accompagner l'implantation ou le maintien des **activités économiques et commerciales**.....
- **La requalification des îlots dégradés** : Dans les centres anciens, à forte valeur historique et patrimoniale, les **démolitions des immeubles doivent être fondées** sur la base de l'expertise patrimoniale **ayant apporté la preuve d'une absence d'intérêt historique et architectural** et de l'impossibilité d'une conservation des immeubles.
- **Les équipements publics de proximité.** L'agence aide la **construction, l'extension ou la réhabilitation d'équipements publics** bénéficiant directement et de façon principale aux habitants du quartier, tels que les **équipements scolaires, sociaux ou culturels** ainsi que les autres équipements concourant à **l'amélioration de la vie des habitants** des quartiers faisant l'objet de la convention pluriannuelle. Ces équipements publics de proximité doivent accompagner les actions de recyclage foncier et doivent être situés à proximité immédiate des îlots traités dans le cadre des opérations de requalification d'îlots dégradés ou notamment des opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI). Les infrastructures de transports publics ne peuvent faire l'objet de l'aide financière de l'Agence.

Source : [Legifrance.gouv.fr/rechercher un JO](http://Legifrance.gouv.fr/rechercher/unJO) / 4 septembre 2010 / Ministère de l'écologie...N°7

• **L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 10 FEVRIER 2011**

Le quorum étant atteint, le Président Luc BENOIST présente l'ordre du jour.



• **RAPPORT FINANCIER :**

Bilan financier au 31/12/2010

	DEPENSES	RECETTES
Solde Banque au 31/12/09		1034.16
Cotisations 2010		570
Participation Repas		590
Charges 2009 :	178.23	
(Assurance, cotisation urbanisme,...)		
Frais Repas	932.10	
SOLDE		+ 1 083.83 €

Validation du rapport financier à l'unanimité.

- **ELECTIONS :**

Nouveau Bureau : par ordre alphabétique

Béatrice SOULE-ROIG, Madeleine TOULOUZE-CELLIER,

Luc BENOIST Jean-Paul CAPALLERE Paul COURSIMAULT Henri CUSSAC, Vincent MEYRIGNAC, Guillaume SAUVAGE, Thierry ROIG.

- **RAPPORT MORAL :**

Bilan des demandes faites dans l'année à la municipalité.

- **Installation de poubelles et distributeurs de poches à déjections** sur les quais en particulier. *Nous n'avons toujours pas de réponse de la municipalité.*
- **Pause de bancs sur les quais.** Il est vrai que l'installation de bancs pose parfois des problèmes de voisinage. Mais certains habitants du quartier (âgés) aimeraient pouvoir de promener et se reposer de temps en temps. Il existe du mobilier urbain adapté qui ne sont pas forcément un « lit pour SDF ». *Nous n'avons toujours pas de réponse de la municipalité concernant l'enquête de proximité qui devait être effectuée.*
- **Parc de la Pépinière** (réhabilitation du Parc), et le **secteur de la rue Claude Marty** (voirie, réseaux...). Nous avons été conviés à une réunion préparatoire concernant ce projet en juin. *Nous n'avons pas de nouvelles malgré nos relances à la Mairie.*
- **Arrêts de bus.** Les services techniques nous avaient demandé de joindre la liste par priorité des bancs souhaités aux arrêts de bus. Après concertation, nous avons fourni les choix des habitants. *Puis, nous avons eu une réponse, nous indiquant que le plan de circulation allait changer donc que cet investissement était inutile.*
- **Service Propreté.** Nous avons à plusieurs reprises demandé à connaître le planning de nettoyage du quartier (quelles rues étaient nettoyées une fois par mois au Karcher.....). En décembre, on nous a informés que le service nettoyage allait être modifié. *Nous avons encore demandé à connaître ce nouveau planning mais nous n'avons à ce jour pas obtenu de réponses.*
- **Collecte sélective.** Il est prévu l'enfouissement de bacs avenue de Gaulle dans le cadre de sa réfection. Les habitants souhaitent que cela soient généralisés et que les immeubles collectifs puissent bénéficier rapidement de bacs pour le tri.
- **Médiathèque.** Il est prévu normalement au mois d'avril l'ouverture au Musée Puig d'une annexe de la médiathèque. *Nous remercions que la Ville ait retenue l'idée d'une bibliothèque dans le quartier comme nous le réclamions.*
- Avec les travaux avenue de Gaulle, il est très difficile de circuler et de se déplacer dans le quartier. Certains commerçants et habitants souhaiteraient que le **Petit Bus Gratuit** de Ville remonte l'avenue de Gaulle. Cela serait une **mesure compensatoire** bienvenue.
- Le plan de circulation du quartier a été à nouveau évoqué. La Lettre des adhérents n°30 donne les informations nécessaires. (pour les nouveaux adhérents, il suffit de la demander)

- **PNRQAD : DEFINITION DES ILOTS DEGRADEES**

Nous avons eu la surprise qu'en l'espace des quelques mois (et entre 2 réunions publiques : 6 octobre et 2 décembre 2010), les îlots dégradés de notre quartier s'étaient déplacés. Les poches d'insalubrité, elles aussi avaient migré. Il est évident que notre quartier a besoin un petit coup de lifting, d'être embelli,.....Mais, ce quartier Gare n'est nullement comparable aux quartiers que sont St Jacques et St Mathieu, qui eux aussi ont pu bénéficier d'aides pour leurs rénovations. Nous nous félicitons du projet de réhabilitation urbaine mais ce projet doit obligatoirement se faire en concertation avec les habitants. Deux réunions publiques (puisque la loi l'oblige), des dossiers de concertation incomplets et parfois non consultables, des explications confuses nous donnent le sentiment d'être exclus de cette concertation.

PROJET PNRQAD : îlots dégradés



- **Requalification des îlots dégradés** : (poches d'insalubrité)
Voici des photos des 3 îlots qualifiés « dégradés » dans le cadre du PNRQAD.

- l'îlot compris entre la rue Frédéric, la rue Marie, la rue Valette et le Bd du Conflent



- l'îlot compris entre les rues Châteaubriand-Valette-Courteline-Alger-Lefranc-Béranger-Massot-Boileau



- l'îlot compris entre de Gaulle-Avenir-Tour d'Auvergne-Subra-Convention



- **PNRQAD : RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE**

Le **projet du PNRQAD** prévoit la **reconstruction du groupe scolaire** Jean- Jacques ROUSSEAU actuellement 10 et 12 rue Courteline, sur le secteur compris entre les rues Lefranc-Victor Hugo-Roussillon-Progrès (rue Marceau compris) ce qui représente 29 immeubles soit 97 logements.

Notre association s'est offusquée de la volonté municipale de détruire 2 îlots entiers d'habitations qui ont un intérêt architectural et est l'essence même du quartier avec son histoire, et par la même dénaturer la Place de Belgique qui a une unité et une cohérence.

Comment peut-on nous faire croire que le coût de création d'une nouvelle école (avec toutes ces expropriations) sera moins élevé que la réhabilitation et l'agrandissement de l'école actuelle ?

Les services de l'état vont déménager dans la nouvelle gare TGV. Ils vont laisser des bâtiments libres pour créer un nouveau groupe scolaire sans exproprier personne.

L'école peut simplement être restaurée et s'agrandir à l'arrière sur le parking SNCF (la mairie n'est-elle pas en négociation à ce niveau-là).

Les propriétaires et les locataires des îlots menacés de destruction se sont regroupés en une association et ne souhaitent en aucun cas quitter le quartier ou abandonner leurs biens. Ils ont multiplié leurs actions (presse, radio, télévision...), ont créé un blog : (<http://expropriations-quartier-gare-perpignan.blogspot.com/>), un groupe Facebook ainsi qu'un site Internet (<https://sites.google.com/site/assovillagegare/home>) et une pétition en ligne contre le projet de destruction (<http://www.petitionenligne.fr/petition/non-au-projet-destruction-du-quartier-gare-a-perpignan/915>).

Certains d'entre eux ont rejoint également notre association. Nous sommes conscients qu'en alliant nos forces nous pourrions convaincre la municipalité que le choix défini n'est pas le bon et proposer d'autres solutions alternatives à l'amélioration ou la reconstruction du groupe scolaire existant.



Les îlots dont la municipalité souhaite démolir représentent 29 immeubles.

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES :



- *Agrandissement de l'école sur les terrains SNCF*



- *Reconstruction sur le parking Bolte (ancien Collège Sévigné)*



- *Reconstruction sur le Commissariat (à proximité du Parc de la Pépinière et de la nouvelle Médiathèque). (Le commissariat manque de stationnement, il pourrait investir les locaux de DDTM avenue de Grande Bretagne qui doit déménager)*



- *Reconstruction sur les locaux de la DDTM*



- *Reconstruction à la place du CFA qui contrairement à ce que l'on nous a affirmé lors de la réunion publique est en vente.*



- *Reconstruction à la place de la Chambre de Métiers qui va déménager et dont les locaux vont être à la vente.*

- **MAIS ENCORE !**

- Lors de l'Assemblée générale, Paul COURSIMAULT, nouveau membre du Bureau de l'Association souhaite organiser une animation Place de Belgique. Pour cela, nous avons pris des contacts avec la Mairie de Quartier Ouest afin de remonter le Comité d'animation. Une réunion est prévue.
- A la demande de Vincent MEYRIGNAC, architecte, membre du Bureau et l'Atelier d'Urbanisme une réunion est prévue avec les services techniques concernant le projet de l'école JJ Rousseau.
- Un rendez-vous a été pris avec Hermeline MALHERBE, notre conseillère générale et Présidente du CG afin d'exposer les projets du quartier.
- Nous sollicitons également Monsieur Calvet notre député.
- Une réunion technique avec les services Voirie de la Ville est prévue.

- **EN BREF !**



- En raison des travaux et de l'absence de bus sur l'avenue de Gaulle, les commerçants de l'avenue et des rues perpendiculaires accusent dans l'ensemble une baisse de leur activité de 20 à 30 % (voire de 40 %). Le chantier est très étendu et ne permet pas une gestion favorisant l'activité commerciale. Que va-t-il advenir du commerce de proximité sachant que les travaux vont durer plus d'un an ?



- Les travaux ont commencé au niveau du parvis de la Gare et en haut de l'avenue de Gaulle.

Malgré la promesse et la mise en place du périmètre de préemption des fonds de commerce, Encore, un nouveau Kebab (KEBAB & Co) qui vient de s'installer au n° 70 de l'avenue de Gaulle, il remplace un commerce d'alimentation à emporter.

- **NOUVEAUX VENUS**



Au n°1 de l'avenue de Grande –Bretagne vient de s'installer une épicerie fine spécialisée en produits du terroir italien « PEPERONCINO ». Cet heureux commerçant, Renato de ANGELIS a la voix qui chante et parle avec amour de ses produits : fromage, charcuterie, pâtes..... Bienvenue parmi nous !!!!
Ouvert du lundi après-midi au dimanche matin 9h30-13h30 et 14h30/19h30
Tel : 04.68.59.70.86



Au n°1 également de l'avenue de Grande Bretagne, juste à côté de notre sympathique italien, nous avons un photographe (métier en voie de disparition) Didier LEGRIX « DLP » qui ne manque pas de talent : mariage, évènements sportifs, portraits, photos d'identité, retouches et montages photos.....
Tel : 04.68.56.45.16 06.62.30.23.10

DECOUVRONS ET AIMONS NOTRE QUARTIER



Levez la tête, et regardez les balcons avec ces exemples remarquables de ferronnerie. Notre quartier a un patrimoine riche correspondant à sa construction, il suffit d'ouvrir les yeux.

• REVUE DE PRESSE DU QUARTIER GARE

L'Indépendant, mercredi 8 décembre : *Squat quartier de la Gare : le ras-le-bol des riverains. Depuis des mois, des habitants de la rue Courteline, dont les maisons longent le parking de la SNCF, dénoncent l'état des espaces les séparant de la Gare : ils sont squattés et jonchés de débris. La colère gronde.*

L'Indépendant, lundi 10 janvier : *Immobilier de luxe : un marché confidentiel dans les PO. A Perpignan, avenue de Gaulle, la villa Drancourt de l'architecte Petersen est en vente.*

La Semaine du Roussillon du 6 au 12 janvier : *Arrivée du bus Tram. Dès janvier 2011, les Perpignanais vont connaître une mini-révolution avec le début des travaux sur l'avenue du Général de Gaulle.*

L'Indépendant, mardi 11 janvier : *Expropriations et colère des riverains. 29 immeubles, soit près d'une centaine de foyers sont concernés par le périmètre retenu.*

L'Indépendant, mardi 11 janvier : *Avenue de la Gare : Galère avant travaux. Le début du chantier pour la mise en sens unique de l'avenue Général de Gaulle a été retardé. Cependant, les bus de la ville ne circulent déjà plus sur l'axe.*

La Semaine du Roussillon du 13 au 19 janvier : *Perpignan, la requalification du quartier Gare fait débat.*

L'Indépendant, vendredi 21 janvier : *Votre quartier et vous : La Gare –St Assicle : un quartier en mutation.*

La Semaine du Roussillon du 20 au 26 janvier : *Perpignan, mise en sens unique de l'avenue de la gare. Lundi 17 janvier, les travaux ont débuté.*

Le Travailleur Catalan du 21 au 27 janvier : *Couacs au « Centre du monde ». Quartier Gare. Les décisions de la mairie de Perpignan et de l'agglomération Perpignan-Méditerranée soulèvent une nouvelle fois la polémique. Une véritable concertation avec les citoyens semble faire défaut.....*

L'Indépendant, mercredi 26 janvier : *L'association Perpignan-La Gare à l'écoute des habitants.*

L'Indépendant, mercredi 2 février : *Vols et vandalisme à répétition : le ras-le-bol des riverains du quartier de la Gare. Des habitants du quartier de la Gare et de la rue de Paris ont adressé une pétition au Maire afin de l'alerter sur le sentiment d'insécurité avec lequel ils vivent : ils entendent ainsi dénoncer publiquement les vols et les faits de vandalisme dont ils sont victimes.*

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION :

BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35

FICHE D'ADHESION A L'ASSOCIATION DE QUARTIER PERPIGNAN LA GARE

COTISATION ANNUELLE 2011 : 10 €

(Chèque à l'ordre de l'association Perpignan La Gare)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

.....

TELEPHONE :

MAIL :

**MERCI DE DEPOSER LE TOUT A L'ANNEXE MAIRIE BERANGER
OU ENVOYER PAR COURRIER « ASSOCIATION PERPIGNAN LA
GARE, ANNEXE MAIRIE BERANGER, RUE BERANGER 66000
PERPIGNAN »**

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION :

BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35